VOS CONTACTS

- **Lycée Professionnel Simone Veil, Angers**

77 rue de Salpinte, 49000 Angers
02 41 66 80 31

Cindy MANGUIN
Responsable de la formation DE AES
06 20 16 03 63 - cindy.manguin@ac-nantes.fr

- **GRETA-CFA 49**

3 rue de l'Etanduère 49000 Angers
02 41 24 11 11 - greta-cfa.49@ac-nantes.fr

Florence COUTAUD
Conseillère en Formation Professionnelle
02 41 24 80 71 - florence.coutaud@ac-nantes.fr

Sites accessibles aux personnes à mobilité réduite

Au LP Simone Veil en 2024

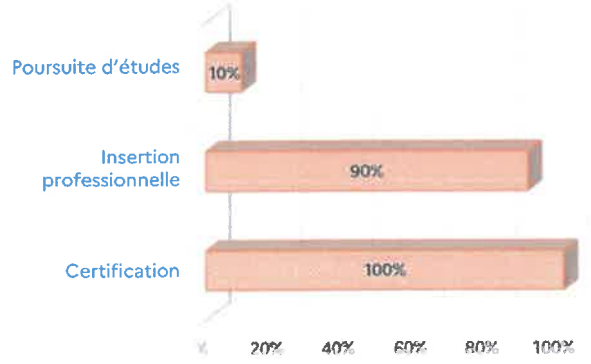

CERTIFICATION

Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social est un **diplôme de niveau 3.**
Il est délivré par la Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (**DREETS**).

- Le DEAES est constitué de **cinq blocs** de compétences professionnelles.
- Son obtention nécessite la **validation de l'ensemble des blocs** de compétences.
- Chaque domaine de compétences est validé **séparément.**

DATES DE SESSION

du 25 août 2025 au 29 juin 2026

PORTES OUVERTES du LP Simone Veil

Vendredi 31 janvier 2025
de 17h00 à 20h00

Samedi 01 février 2025
de 9h00 à 12h30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GRETA CFA 49

Lycée Professionnel Simone Veil

Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social

Formation gratuite *

LYCÉE DES MÉTIERS

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

ORGANISATION

Alternance de périodes en centre de formation et en entreprises.

Totalité du parcours formatif : **1407 heures.**

- **3 stages de 8 semaines** (soit 840 heures)
- **546 heures de formation théorique**
- **21 heures consacrées à l'AFGSU DE NIVEAU 2**

Le LP Simone Veil propose cette formation sur 10 mois pour 21 candidats .

Voie d'accès : Formation initiale (*gratuite, hors fournitures et restauration), formation continue ou en apprentissage.

Financements possibles :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF transition professionnelle
- CPF monétisé

MISSIONS

⇨ **L'Accompagnant Educatif et Social** réalise une intervention sociale au quotidien, visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

⇨ Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

⇨ Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

CONTENU DE LA FORMATION

▶ **Formation théorique : 546 heures**
5 blocs de compétences professionnelles

Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

▶ **Formation pratique : 840 heures**
pour un parcours complet

Trois stages de 8 semaines soit **24 semaines**.
Durée de formation pour un bloc : 168 heures.

Parcours **individualisé** en fonction du profil et de l'expérience du candidat et de la règlementation en vigueur.
Pédagogie innovante s'appuyant sur les activités théoriques du référentiel.
Mise en situation professionnelle au sein des plateaux techniques.
Arrêté du 30 août 2021

CONTEXTES D'INTERVENTION

A domicile : l'Accompagnant Educatif et Social contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile.

Public: personnes âgées, personnes en situation de handicap, accompagnement des familles.

Lieux d'intervention: domicile, SAMSAH, SAAD, MARPA, SAVS...

En structure : l'Accompagnant Educatif et Social contribue par son action au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie.
Il agit dans le cadre d'un projet institutionnel et exerce au sein d'un collectif.
Lieux d'intervention: EHPAD, MAS, FH, MECS, FV, IME, IEM...

Inclusion scolaire : l'Accompagnant Educatif et Social facilite, favorise et participe à l'autonomie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.
Il intervient dans le cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation.
Lieux d'intervention : milieu ordinaire, ITEP, ULIS...

CONDITIONS D'ACCES ET INSCRIPTION A LA FORMATION

Des **épreuves de sélection** sont organisées pour l'entrée en formation :

- **Dossier de candidature** à compléter
  https://simone-veil.paysdelaloire.e-lyco.fr/
  Date limite de dépôt : vendredi 18 avril 2025
- **Epreuve orale d'admission** de 30 mn
- **OU Entretien de positionnement** de 30 mn. :
  si le candidat est titulaire d'un titre ou d'un diplôme mentionné en annexe V du référentiel,
  si le candidat envisage un contrat d'apprentissage

A l'issue de ces épreuves, une réponse sera adressée par mail à chaque candidat.
Les candidats ayant reçu une réponse favorable à l'entrée en formation seront conviés à une **réunion d'information collective.**

Prérequis : aucun